

**AVENANT N° 4**  
**à la convention de partenariat relative à la réalisation des « actions d'insertion pour les bénéficiaires du R.S.A. en Seine et Marne ».**

ENTRE	le <b>Département de Seine-et-Marne</b> , représenté par le Président du Conseil départemental autorisé par délibération de la Commission permanente en date du 19 novembre 2021 et ci-après dénommé "le Département"	<b>Accusé de réception – Ministère de l'intérieur</b> 077-227700010-20211119-lmc10000022878-DE
ET	l'association TRAVAIL ENTRAIDE régie par la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1901 et ayant son siège social au 50 allée de la gare - 77350 LE MEE SUR SEINE, n° siret 35053792400028 représentée par Eric PATERNI, président ci-après dénommée "l'organisme"	<b>Acte Certifié exécutoire</b> Envoi Préfecture : 25/11/2021 Réception Préfet : 25/11/2021 Publication RAAD : 25/11/0221

D'AUTRE PART

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT**

**ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet de prolonger pour l'année 2022 la convention de partenariat relative à la réalisation des « actions d'insertion pour les bénéficiaires du R.S.A. en Seine et Marne » afin de poursuivre la mise en œuvre de l'action, telle que décrite en annexe. Il modifie l'article 2, l'article 3.

**ARTICLE 2 - DISPOSITIONS DE L'AVENANT**

2.1. - L'article 2 de la convention initiale relatif aux ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME est complété ainsi :

« Par le présent avenant, l'organisme s'engage à organiser en 2022 l'action d'insertion intitulée " **Rallye emploi** " sous la forme de **10 sessions de 15 participants et 50 bénéficiaires en appui renforcé vers l'entreprise afin de permettre l'insertion directe par l'emploi des bénéficiaires du RSA, en proposant une mise en relation directe avec l'entreprise, un accompagnement individualisé et renforcé, l'acquisition de techniques en vue de l'accès direct à un emploi ainsi que la construction d'un réseau de chercheurs d'emploi et d'entreprises sensibilisées à la démarche du recrutement local.** Les personnes sont orientées par les prescripteurs (référénts R.S.A.) du territoire. »

2.2. - L'article 3 relatif aux ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT est complété ainsi :

« Pour 2022, le Département s'engage à soutenir les activités de l'organisme dans la réalisation des objectifs fixés à l'article 2 de la convention. A cet effet, le Département attribue une subvention d'un montant total de 251 125,60 € correspondant au budget de l'action. Le mandatement de cette subvention sera effectué selon les modalités suivantes :

- 50 % à la signature de l'avenant ;
- le solde sera versé après dépôt et vérification du bilan final.

La subvention départementale pourra être proratisée si les objectifs ne sont pas atteints.

**ARTICLE 3 – DISPOSITIONS NON MODIFIÉES**

Les dispositions de la convention initiale non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

**ARTICLE 4 - PRISE D'EFFET DE L'AVENANT**

Le présent avenant prendra effet à compter de sa date de signature par les parties.

Fait en 2 exemplaires originaux, à Melun, le

**Pour le Département de Seine-et-Marne**

**Pour l'organisme**  
(nom, qualité du signataire et cachet obligatoires)

# Annexe à la convention

## Fiche Action

**Intitulé de l'action :** Rallye Emploi – Appui individuel renforcé vers l'entreprise

**Période de réalisation de l'action :** Du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Objectifs de l'action :**

Accompagner 200 bénéficiaires du RSA sur les territoires cibles afin de permettre la mise en place d'un parcours vers l'emploi durable en favorisant les mises en relation vers les entreprises locales qui recrutent.

Pour tendre vers cet objectif du Département dans les délais impartis, outre l'action "RALLYE EMPLOI" qui propose une alternance de séquences pédagogiques détaillées sur l'onglet "finalités" du présent dossier, nous proposons une sous action d'appui renforcée vers l'entreprise pour 150 bénéficiaires afin :

- de capitaliser et mutualiser les offres récoltées lors des visites entreprises via un réseau de chargé(e)s de relations entreprises dédiés.
- de mettre en place un accompagnement individuel pour chaque participant via ces chargés de relations entreprises sur les territoires cibles.

**Contenu de l'action :**

L'opération se décompose en deux actions distinctes s'adressant aux mêmes participants :

1. L'action RALLYE EMPLOI©
2. L'action APPUI RENFORCE VERS L'ENTREPRISE pour les bénéficiaires du R.S.A.

**1) RALLYE EMPLOI :**

Cette action permet de proposer à 15 participants une suite de séquences pédagogiques visant à répondre aux objectifs de dynamisation professionnelle et de mise en pratique de ces techniques auprès d'un réseau d'entreprises locales; 10 sessions de 15 participants seront donc organisées sur l'ensemble de l'année.

C'est une action de coopération entre les participants, en collectif ou sont abordées plusieurs dimensions au travers d'interventions croisées de professionnels découpées selon des séquences/jour où sont abordées l'ensemble des thématiques visées.

**Temporalité :**

Chaque RALLYE EMPLOI se déroule sur deux semaines et comprend 8 journées de collectif (9H30-12H30 13H30-16H30), soit 48 heures de face-à-face entre les intervenants et les participants.

Les émargements sont assurés en début de séquence, le matin et l'après-midi.

Les mercredis sont laissés libres afin de permettre de pallier les éventuelles contraintes liées aux modes de garde. Les séquences sont prévues pour être compatibles avec les temps scolaires.

Cette organisation nous permet de renforcer le volet égalité femmes/hommes qui est un objectif transversal du projet.

Les séquences sont organisées pour répondre aux thématiques souhaitées dans l'A.A.P.

**Jour 1** : introduction au marché caché, la méthode RALLYE EMPLOI, l'organisation générale des séquences, les personnes ressources du projet, les différents vecteurs pour trouver un emploi

**Jour 2/3/4** : Intervention d'un prestataire sur la dynamisation professionnelle

**Jour 5/6** (matin) Intervention d'un prestataire sur la communication professionnelle /image de soi

**Jour 6** (après-midi) : Intervention d'un prestataire ludothécaire visant à "l'interaction par le jeu" afin de susciter des comportements nouveaux comme la coopération, le leadership, utilisant des méthodes de "team building"...

**Jour 7** : Intervention d'un prestataire proposant des "CV numérique- vidéo"

**Jour 8** : Prospection sur le terrain des entreprises par les participants :  
Après avoir préalablement ciblé un secteur d'activité économique (ZAC, Centres commerciaux, Zones industrielles), les participants constitués en binômes et accompagnés sur le terrain par les équipes professionnelles vont se déployer afin de visiter systématiquement toutes les entreprises présentes sur le territoire.

Ils présenteront la démarche du RALLYE EMPLOI en mettant en pratique toutes techniques abordées au cours des journées précédentes (communication, traitement des objections, simulations d'entretiens...). Ils proposeront aux employeurs de recueillir les offres d'emploi potentielles issues du "marché caché" (c'est à dire existantes mais non diffusées par les vecteurs habituels que sont POLE EMPLOI, sites spécialisés sur Internet, agences Intérim etc...).

Une fois la zone entièrement prospectée, les groupes rassemblent les offres récoltées et les mettent en commun entre participants dès l'après-midi dans le cadre d'une bourse des offres.

Les professionnels récupèrent l'ensemble des offres en vue d'une qualification (rappel des entreprises visités et revalidation des postes proposés). Les participants sont alors mis en relation avec les entreprises par l'équipe professionnelle soit directement après l'action soit les jours suivants ou dans le cadre d'un entretien individuel assuré par l'équipe professionnelle (composée des animateurs et des C.R.E.)

Chaque profil de participant est alors entré dans un tableau général des profils afin de mettre en place l'appui renforcé vers l'entreprise assuré par les Chargés de Relations Entreprises recrutés pour l'action détaillée ci-contre :

## **2) ACTION APPUI RENFORCE VERS L'ENTREPRISE**

Constitution un réseau de 2 chargé(es) de relations entreprises (CRE) ayant une file active de 150 entrées bénéficiaires sur la durée de l'opération sur chaque territoire cible (Nord - Centre/Sud). La file active sera maintenue à 50 participants simultanément, ceci afin de maintenir une qualité d'appui renforcée (des solutions emploi devront être atteintes pour contenir la file active).

Ce réseau est constitué prioritairement des partenaires locaux ayant une bonne connaissance des publics cibles. Des partenariats visant à la mise à disposition à titre onéreux de professionnels issus de ces structures seront établis et liés par la signature de conventions entre notre association et son partenaire.

Ce choix de mixer des professionnels issus de structures accompagnant déjà le public cible permet selon nous de gagner en efficacité avec des professionnels disposant déjà d'une bonne connaissance des ressources du territoire, d'implantations locales et de locaux dédiés, d'un réseau de partenaires déjà acquis.

Une préférence sera donnée notamment aux associations d'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du R.S.A. déjà en place en Seine-et-Marne (A.A.V.E.), dans la mesure où elles peuvent proposer des professionnels du placement en entreprise disposant d'une expérience significative du marché local.

Ces postes sont différents de ceux occupés aujourd'hui par les référents des A.A.V.E., même si leurs actions prolongent vers l'entreprise le travail socio-professionnel effectués par les référents.

Il s'agit ici de créer une plus-value au dispositif déjà existant en évitant de doubler des tâches d'accompagnement déjà effectuées par d'autres professionnels. La mission centrale de ces Chargés de Relations Entreprises (CRE) reste la mise en relation des candidats vers l'entreprise même si ils seront amenés à participer à certaines phases du "RALLYE EMPLOI", notamment lors de la prospection sur le terrain.

Leur rôle consistera à suivre la file active des 150 participants en amont ou en aval de l'action RALLYE EMPLOI qui constitue le volet 1 du présent dossier. Toutefois, des orientations directes pourront être effectuées si le profil du participant l'exige (difficulté en collectif).

Ils devront pouvoir recevoir les participants prescrits par les services du Département ou leurs partenaires (AAVE-POLE EMPLOI) afin rechercher une réponse emploi adaptée aux profils orientés.

Ils devront s'assurer de l'existence d'un projet professionnel réaliste et de l'adhésion du candidat potentiel à notre démarche active de recherche d'emploi. Pour ce faire, les C.R.E. devront assurer un diagnostic professionnel sur la base des éléments fournis par le prescripteur et le participant (fiche de liaison présentant le parcours professionnel antérieur, CV à jour).

Chaque CRE\* verra donc sa file active constituée par les prescripteurs via une fiche de liaison spécifique reprenant les objectifs emploi du candidat. Un rendez-vous individuel sera alors programmé sur les territoires cibles (Nord -Centre/Sud du Département) afin d'établir un diagnostic emploi et de faire le point sur les outils maîtrisés par le participant (CV, réseau personnel et professionnel, techniques de recherche emploi) en utilisant la méthode du "trèfle chanceux" ou d'autres méthodes propres à chaque C.R.E. recrutés pour la mission.

Le candidat sera alors positionné ou non sur une séquence "RALLYE EMPLOI" du territoire à venir. Cette démarche permet de renforcer la notion de réseau, d'échanger entre participants sur leurs démarches en cours, de faire émerger ou renforcer une coopération initiée dans le cadre du "RALLYE EMPLOI".

Le profil du candidat sera dès lors intégré à la base de données globale des participants auprès de la coordinatrice de l'action et sur la file active du CRE référent du territoire.

La recherche de solutions dynamiques pourra être faite par le C.R.E. en utilisant le réseau local de sa structure, en organisant une prospection ciblée des entreprises locales en partant du profil du participant, en utilisant la base de données des offres d'emploi récoltées pendant les RALLYES EMPLOI déjà menés. Il veillera également à suivre les opérations de recrutements en lien avec les projets structurants du Département (Village nature, Campus numérique, Grand Paris Est...) ou toute autre action portée par exemple par Initiatives 77 ou les facilitateurs de clauses d'insertion. Il pourra également s'appuyer sur le réseau I.A.E. du Département duquel TRAVAIL ENTRAIDE dépend sans oublier les services potentiels de l'ETTI « XL EMPLOI » qui fait elle aussi partie de l'ensemblier TRAVAIL ENTRAIDE.

Ses objectifs de placement devront correspondre avec ceux visés par le présent appel à projet.

Une attention particulière sera donnée aux projets du Département en matière d'emploi et de développement économique (Job77, actions collectives R.S.A.).

### **Moyens humains consacrés à la mise en œuvre opérationnelle de l'action :**

#### Sur le RALLYE EMPLOI :

Un réseau de prestataires est constitué suite à des mises en concurrence afin de répondre aux attentes de l'action. Il est attendu 4 prestataires distincts sur les thématiques précisées dans le déroulé des sessions.

Ces prestataires animeront 6 journées sur les 8 prévues par session. 1 journée sera co-animée par la chargée de mission et les 2 autres journées seront animées par la coordinatrice et la chargée de mission de l'opération en face-à-face avec le public et le cas échéant avec les chargés de relations entreprises sur la partie prospection.

Cette coordinatrice assurera en dehors des temps d'animation la supervision des tâches réalisées par les prestataires et les autres salariés missionnés sur l'ensemble de l'opération (les 2 CRE et la chargée de mission). Elle sera assistée d'une chargée de mission sur l'opération qui assurera notamment la complétude de l'ensemble des livrables, le lien avec les chargés de relations entreprises. De façon générale, elle assiste la coordinatrice dans l'ensemble des missions prévues sur l'opération et remplace le cas échéant la coordinatrice lors des périodes de congés.

La coordinatrice et le/la chargé(e) de mission sont basées principalement au siège de l'association en dehors des temps de face à face avec le public. Toutefois, en fonction des besoins opérationnels liés à l'exécution de l'opération, elles sont toutes deux amenées à effectuer les déplacements nécessaires (recherche de locaux, organisation des sessions d'informations collectives, réunions extérieures etc...)

Répartition prévisionnelle du temps consacré à l'opération :

#### **Pour la coordinatrice :**

- animation/face à face avec le public lors du RALLYE EMPLOI : 6 heures/jour sur 2 jours, 12H X 20 sessions : 240 heures
- recrutement/info collectives en face à face avec le public : 4 heures avant chaque session, 4H x 20 sessions : 80 heures

**Pour le/la chargé(e) de mission :**

- animation/face à face avec le public lors du RALLYE EMPLOI : 6 heures / jour sur 3 jours, 18H X 20 sessions : 360 heures
- recrutement/info collectives en face à face avec le public : 4heures avant chaque session, 4H x 20 sessions : 80 heures

Le reste du temps sera consacré aux liens avec les prestataires, la compilation des données, l'organisation matérielle des actions (recherche de locaux, partenariats), le suivi administratif, le suivi des offres, les réunions mensuelles avec les autres salariés détachés sur l'opération, les réunions internes de la structure, l'animation du dispositif dans toutes ses dimensions.

**Sur l'APPUI RENFORCE VERS L'ENTREPRISE :**

2 postes de chargé(es) de relations entreprises - (C.R.E) affectés à 100% à l'opération sur 22 mois. Le temps plein servira de base pour l'élaboration du budget prévisionnel.

Chaque CRE aura une file active de 150 bénéficiaires sur l'ensemble des territoires cibles (Nord - Centre/Sud).

Ce réseau de CRE est constitué prioritairement des partenaires locaux ayant une bonne connaissance des publics cibles. Des partenariats visant à la mise à disposition à titre onéreux de professionnels issus de ces structures seront établis et liés par la signature de conventions entre notre association et son partenaire.

Ce choix de mixer des professionnels issus de structures accompagnant déjà le public cible permet selon nous de gagner en efficacité avec des professionnels disposant déjà d'une bonne connaissance des ressources du territoire, d'implantations locales et de locaux dédiés, d'un réseau de partenaires déjà acquis.

Une préférence sera donnée notamment aux associations d'accompagnement vers l'emploi R.S.A. déjà missionnées par le Département.

Si des partenariats ne peuvent être trouvés au plan local, TRAVAIL ENTRAIDE recrutera directement du personnel affecté à 100% à l'opération.

Ces C.R.E. sont rattaché(e)s à la coordinatrice au plan opérationnel, ils suivent une file active et participent à certaines séquences du RALLYE EMPLOI, notamment la partie liée à la prospection terrain des entreprises sur la dernière journée.

- Animation/face à face avec le public lors du RALLYE EMPLOI lors de la journée de prospection (jour 8) : 6 heures/jour sur 1 journée 6H X 18 sessions : 108 heures
- Face à face individuel, au moins 2H par participant sur une file active de 150 : 300 heures par professionnel. Les entretiens avec les participants seront systématiquement émargés selon les normes en vigueur.

Le reste du temps sera consacré à la prospection des entreprises sur le terrain, aux réunions d'équipes, aux déplacements, au suivi administratif, au suivi des entreprises prospectées.

**Caractéristiques du public ciblé, modalités de sélection :**

Nombre de participants : **200**

Le public est allocataire du RSA. La sélection des candidats se fera dans le cadre d'informations collectives organisées en lien avec les services du Département sur la base

de la recherche effective d'un emploi et de l'adhésion à une démarche collective de coopération entre participants.

**Réalisations et résultats attendus :**

- réaliser 10 sessions de 8 jours de l'action RALLYE EMPLOI.
- accompagner 200 bénéficiaires du RSA sur les territoires cibles afin de permettre à 150 participants d'accéder à une sortie dynamique (dont au moins 20% en emploi durable).

**Livrables liés à la réalisation de l'opération :**

- Tableaux de suivi mensuel
- Feuilles d'émargement individuel et/ou collectif
- Bilan ou synthèse individuel
- Justificatif d'éligibilité

## Budget prévisionnel

Dépenses de personnel prévisionnelles 2022					
Nom	Fonctions	Base de salaire	Heures opération	Heures totales	Dépenses opération
Aurore VEUILLEMENOT	CRE	40 142,00	1 638	1 638	40 142,00
Camille JOAQUIM	CRE	41 445,00	1 638	1 638	41 445,00
Laurence CURTAT	Coordinatrice	53 304,00	1228,50	1638	39 978,00
Mélissa ADAMI	Chargée de mission	35 581,00	1 456,00	1 456	35 581,00
					<b>157 146,00</b>

Dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2022	
Achats de fournitures et matériel	<b>1 092,00</b>
Location de locaux	<b>8 700,00</b>
Frais de transports, d'hébergement et de restauration	<b>5 000,00</b>
	<b>13 792,00</b>

Dépenses de prestations prévisionnelles 2022	
Dynamisation professionnelle	21 000,00
Image de soi	11 000,00
Team building	4 000,00
Vidéo emploi	7 000,00
Radio Emploi	3 000,00
	<b>46 000,00</b>

Forfait (coûts restants)	<b>20%</b>		<b>34 187,60</b>
--------------------------	------------	--	------------------

Coût total		<b>251 125,60</b>
------------	--	-------------------

Ressources prévisionnelles 2022		
Financeurs	Montant	Taux d'intervention
Département de Seine-et-Marne	251 125,60 €	100 %
Autofinancement	0	
Total	251 125,60 €	100 %



